Polluants environnementaux – Système immunitaire – Risques pour la santé

Fiche d'information 1 – 2022

La **médecine environnementale** est une discipline qui étudie l'influence des facteurs environnementaux sur la santé individuelle ainsi que les risques qu'ils représentent pour la collectivité. La **médecine environnementale clinique** est la partie de cette discipline qui s'attache à la prise en charge médicale de personnes souffrant de maladies et de problèmes de santé dus à divers facteurs environnementaux. Les études et résultats scientifiquement fondés qui établissent un lien entre les tableaux cliniques et les facteurs environnementaux en font également partie.

À cet égard, la *European Academy for Clinical Environmental Medicine* (**EUROPAEM**) propose une explication simple, mais précise sur son site Internet :

> « *Les **maladies liées à l'environnement** sont le résultat d'**interactions complexes** entre une multitude d'expositions, à faible dose et sur une longue période, et la **prédisposition individuelle** (susceptibilité) des gens, déterminée par leur constitution génétique et les dysfonctionnements du système immunitaire, du système endocrinien et du système enzymatique.* »

Les influences physiques, biologiques et chimiques font partie des facteurs mentionnés ci-dessus. L'**EUROPAEM** cite ici les exemples suivants :

- **la pollution** dans les espaces intérieurs et extérieurs,
- **l'alimentation**,
- **la poussière**, qui peut être contaminée par des substances toxiques, des moisissures ou des pesticides,
- **d'autres produits chimiques** dans l'air, le sol et l'eau,
- **le bruit**,
- **les rayonnements** et **les champs électromagnétiques.**

Les connaissances accumulées au fil des années et l'apparition de plus en plus fréquente de maladies liées à l'environnement ont conféré une place de plus en plus importante à la médecine environnementale clinique, si bien que le diagnostic et le traitement des personnes concernées ont également évolué. Les procédures d'examen standardisées incluent la recherche de dysfonctionnements métaboliques, de signes d'**inflammation chronique** dans l'organisme et de carences en antioxydants et en nutriments, de même qu'une analyse de la susceptibilité mentionnée ci-dessus. De nouvelles découvertes sont également faites dans les domaines de l'immunologie, de l'endocrinologie, de l'épidémiologie et de la génétique, et l'intérêt pour le sujet augmente.

Dans ce contexte, la **médecine environnementale primaire** s'est donné pour mission de réduire au maximum les polluants environnementaux à titre préventif et d'éviter ainsi les risques pour la santé. La **médecine environnementale clinique**, quant à elle, s'occupe des personnes qui souffrent déjà des conséquences de l'exposition à des polluants présents dans l'environnement et propose des traitements personnalisés.

Quelques faits...

..**sur l'augmentation permanente du nombre de maladies chroniques liées à l'environnement** et de nouveaux symptômes associés aux maladies liées à l'environnement, dont l'hypersensibilité chimique multiple (HCM), le syndrome de fatigue chronique (SFC), l'électrohypersensibilité (EHS), la fibromyalgie, etc. :

► « **Un cinquième du nombre total de décès de la Région européenne**, en particulier les décès dus aux maladies cardiovasculaires et respiratoires et aux cancers, est imputable aux expositions environnementales, comme la pollution de l'air et les agents chimiques et physiques. »

(extrait du Plan d'action pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles dans la Région européenne de l'OMS de 2016, p. 13)

►« Les **maladies non transmissibles** (MNT), également appelées maladies chroniques, tendent à être de longue durée et résultent d'une **association de facteurs génétiques, physiologiques, environnementaux et comportementaux**. »

(extrait de la fiche d'information de l'OMS sur les maladies non transmissibles, 13 avril 2021)

►« Au total, quelque **43 % des femmes** et **38 % des hommes** se considèrent comme des **malades chroniques.** »

(résultat de l'étude de l'Institut für Allgemeinmedizin de la Goethe Universität à Francfort en collaboration avec la Robert Bosch Stiftung, printemps 2020)

►L'étude de l'UE « Environmental burden of disease in Europe: assessing nine risk factors in six countries » (Hanninen et al.) de 2014 n'a examiné que **neuf polluants présents dans l'environnement** dans six pays de l'UE et a conclu qu'ils sont déjà **responsables de 3 à 7 % de la charge annuelle de morbidité**.

►Selon l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), « l'exposition aux **particules fines** a causé environ **417 000 décès prématurés** dans 41 pays européens en 2018. »
(communiqué de presse du 23 novembre 2020 de la Commission européenne)

►Selon les statistiques publiées en 2021 par la CNAM sur l'augmentation considérable du nombre de **maladies chroniques,** il y avait en 2019 quelque **24 millions de personnes concernées, soit 36 % de la population totale**. D'ici 2023, la caisse de maladie s'attend à une augmentation de 57 % du nombre de personnes souffrant de problèmes cardiovasculaires (par rapport à 2012), et de 52 % du nombre de personnes souffrant de diabète. De plus, entre 1990 et 2018, il y a eu une augmentation de 93 % des cancers chez les femmes et de 65 % chez les hommes.

►Les hausses sont similaires pour **l'obésité**, **le diabète** ou **l'infertilité**, sans parler de l'augmentation du nombre déjà élevé **d'allergies** ou **de maladies auto-immunes**.

Un environnement malade rend aussi les gens malades

Depuis au moins 40 ans, il est bien connu et reconnu que les dommages causés à l'environnement par une série de processus de production et de produits industriels (chimie, automobile, pesticides, métaux lourds, plastique, électronique et téléphonie mobile) ont également un impact sur la santé humaine. Les conséquences se manifestent avant tout chez les enfants, les personnes déjà malades, les personnes immunodéprimées et les personnes dotées de mauvaises capacités de détoxification - malheureusement aussi de plus en plus souvent sous la forme de maladies chroniques telles que les allergies, les maladies auto-immunes, le cancer ou le diabète, pour ne citer que quelques exemples.

Bien que cela semble malheureusement être encore trop peu compris par la médecine classique « fondée sur les preuves » et ses programmes de formation et de formation continue médicales universitaires, les chiffres et les faits parlent d'eux-mêmes. La principale cause de cette « non-reconnaissance » nous semble être avant tout la dépendance financière d'institutions officielles comme l'OMS et de nombreuses institutions universitaires à l'égard d'injections de capitaux de fondations de milliardaires connues (Gates, Rockefeller, Soros, etc.), de grands groupes pharmaceutiques et des fonds d'investissement qui les dominent. Des voix critiques s'élèvent régulièrement à l'échelon international pour remettre en cause les motivations des institutions concernées et leur prétendue « préoccupation » pour la santé humaine.

Liste de livres :

►Dr. med. Birgitt Theuerkauf:
« Silent Inflammation - Chronisch Krank: Basistherapie durch Unterstützung der körpereigenen Entgiftung » (QKD-Verlag)

►Katharina Heckendorf:
« Umwelthormone – das alltägliche Gift: Warum sie uns schaden, wo sie enthalten sind und wie wir uns schützen können » (Goldmann)

► Suggestion de lecture d'AKUT :

Sibylle Reith
« Multisystem-Erkrankungen erkennen und verstehen: Über die unterkomplexe Wahrnehmung und Versorgung komplexer Erkrankungen »
(éd. tredition)

« Il existe un nombre sans cesse croissant de patients atteints de maladies chroniques qui présentent des symptômes de plus en plus complexes dans des groupes de patients très hétérogènes. Ces manifestations peuvent être qualifiées de maladies multisystémiques « affectant le corps entier ». En font partie les maladies complexes multisystémiques acquises suivantes :

. l'encéphalomyélite myalgique (EM) / le syndrome de fatigue chronique (SFC),
. l'hypersensibilité chimique multiple (HCM),
. le syndrome de fibromyalgie (SFM) ainsi que de nombreuses autres maladies, par exemple le syndrome d'activation mastocytaire, les maladies liées à l'environnement, la maladie de Lyme ou les maladies auto-immunes.

Les personnes concernées présentent des maladies de longue durée qui changent souvent le cours de leur vie - jusqu'à la dépendance. Au niveau international, on parle de « hidden diseases », c'est-à-dire de « maladies cachées / invisibles », qui présentent un degré de complexité élevé. Cette complexité remet en cause les méthodes établies de la médecine standard. Les modèles d'argumentation psychologisants sont les mêmes pour toutes les maladies complexes multisystémiques. Les patients concernés luttent depuis des décennies contre la discrimination, les diagnostics erronés et les traitements inappropriés. Aucune porte d'entrée dans le système de santé établi n'est la bonne.

Le syndrome post-COVID (SPC) (ou long-COVID) se révèle actuellement être l'exemple parfait d'une maladie multisystémique d'un genre nouveau. Les patients atteints du SPC se heurtent désormais aussi à l'absence de soins adéquats dont souffrent depuis des décennies les personnes atteintes de maladies (complexes) multisystémiques. Les maladies multisystémiques exigent une autre prise de conscience du problème reposant sur la médecine systémique et une volonté d'emprunter des voies diagnostiques et thérapeutiques innovantes. Les maladies ne sont pas complètement comprises, mais des segments peuvent déjà être traités de manière causale en fonction des données disponibles.

« Multisystem-Erkrankungen erkennen und verstehen » propose sur 400 pages des arguments scientifiques factuels pour une classification des maladies complexes selon les méthodes de la médecine systémique. »

►Klaus Buchner & Monika Kraut:
« 5G-Wahnsinn » (éd. mankau)

►Pr. Dominique Belpomme:
« Le livre noir des ondes - Les dangers des technologies sans fil et comment s'en protéger - Un guide pour tous » (éd. M. Pietteur)

►Dr. Marc Arazi:
« Phonegate » (éd. Massot)

►Michel Desmurget:
« La fabrique du crétin digital » (éd. Seuil)

Interpellation du député
Marc Hansen - déi gréng

Le 8 février dernier, le député du parti déi gréng Marc Hansen a interpellé le gouvernement au sujet de la clinique environnementale.

Historique :

Le dossier de la « **clinique environnementale** » a déjà plus de 20 ans et a été officiellement intégré dans le programme de coalition du gouvernement en 2013 et 2018. Il était prévu d'aménager dans le futur Südspidol un espace réservé aux patients atteints de maladies liées à l'environnement avec des « **clean rooms** » ou « **clean units** » dédiées, c'est-à-dire des chambres exemptes de polluants. Une surface de 200 m2, y compris deux « clean rooms », six salles de consultation ambulatoire et deux salles multifonctionnelles pour les traitements ambulatoires étaient prévues. Jusqu'à l'ouverture du Südspidol (au plus tôt en 2032), une structure provisoire sera construite sur le site de Niederkorn du Centre Hospitalier Emile Mayrisch d'Esch.

Sous le nouveau directeur général du CHEM, le Dr René Metz, le projet a cependant été transformé : **la prise en charge avec hospitalisation** doit à présent faire place à une **prise en charge** exclusivement **ambulatoire** des personnes concernées - malgré le fait que l'actuel **programme de coalition** prévoit explicitement un service national pour la médecine environnementale. Marc Hansen avait déjà interpellé le gouvernement il y a un an, en mars, afin d'obtenir des informations sur le dossier de l'hôpital, ainsi que sur les tarifs, le remboursement des frais d'analyse et la stratégie nationale générale en matière de médecine environnementale.

Voici quelques extraits de son discours de cette année :

« ...à l'heure actuelle, il est incontestable que la problématique de l'impact de l'environnement sur la santé humaine est extrêmement vaste. Il existe des sources claires de maladies, telles que la dioxine pour la maladie de Seveso, le cadmium pour la maladie Itai-Itai et le mercure pour la maladie de Minamata, mais la radioactivité due à des accidents nucléaires comme Tchernobyl ou Fukushima a aussi des effets sur la santé.
Les maladies liées à l'environnement n'ont pas toujours pour origine une catastrophe. Des sources moins visibles, mais qui rendent malades un nombre croissant de personnes, sont les substances cachées auxquelles nous sommes exposés au quotidien. »

« Selon l'OMS, de nombreuses études ont démontré l'impact considérable de l'environnement sur l'état de santé des gens. Une analyse actualisée de 2016 intitulée « Preventing disease through healthy environments: a global assessment of the burden of disease from environmental risks » indique que 24 % des décès dans le monde, et 28 % chez les enfants de moins de cinq ans sont dus à des facteurs environnementaux sur lesquels on peut influer. (...) En ce qui concerne le cancer, l'OMS estime que le nombre de nouveaux cas attribuables à des causes environnementales augmentera de 70 % au cours des deux prochaines décennies. »

« L'ordre allemand des médecins de l'environnement estime que 5 % de la population de l'UE est touchée par des maladies liées à l'environnement et que 0,5 %, soit quelque 3 200 personnes au Luxembourg, ont même une sensibilité accrue aux produits chimiques et en présentent des symptômes au quotidien. »

« Une étude menée dans l'Ontario au Canada intitulée « Final Report of the Task Force on Environmental Health » a révélé que six personnes sur 100 âgées de douze ans ou plus souffraient d'au moins une pathologie environnementale, telle que l'encéphalo-myélite myalgique, le syndrome de fatigue chronique, la fibromyalgie, la sensibilité à l'environnement ou l'hypersensibilité chimique multiple. »

Les députés présents lors de l'interpellation, Carole Hartmann (DP), Jean-Marie Halsdorf (CSV), Cécile Hemmen (LSAP), Nathalie Oberweis (déi Lénk), Sven Clement (Parti pirate) et Jeff Engelen (ADR), ont également émis un avis positif concernant les suggestions et propositions du député du parti déi gréng Marc Hansen en faveur de la mise en œuvre de la clinique environnementale au sens d'AKUT.
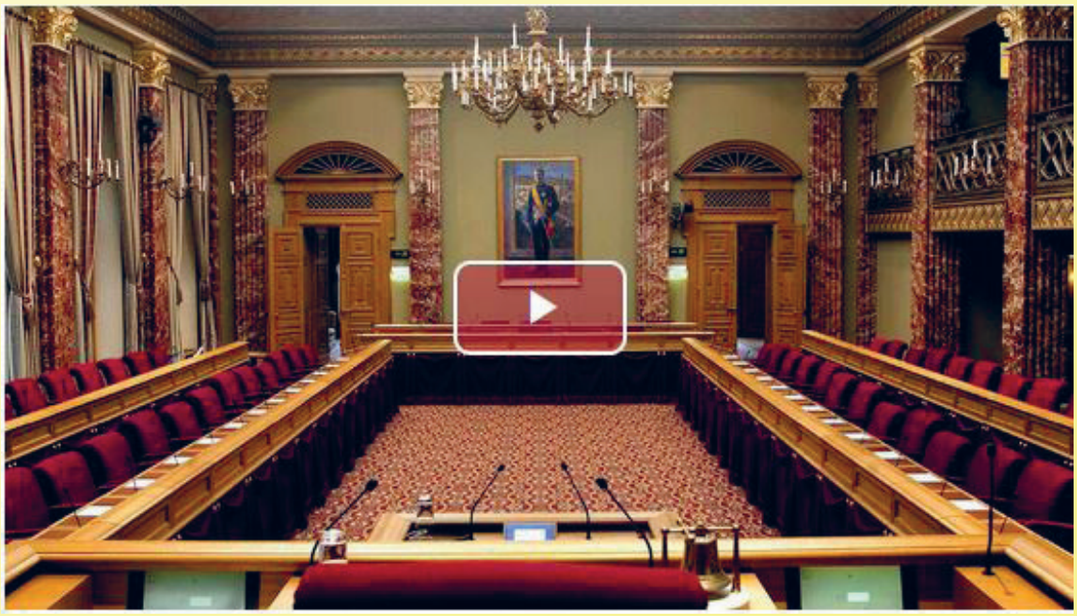
L'interpellation peut être visionnée sur le site **www.chambertv.lu** (séance publique du 08/02/2022).